



SECONDE MISE A JOUR DE SIG AGLY L'OUTIL CARTOGRAPHIQUE AU SERVICE DE LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS

Afin de favoriser la transmission du foncier agricole sur la Vallée de l'Agly, l'outil cartographique SIG Agly recense les parcelles et les intentions de transmission (vente, fermage) des agriculteurs quelle que soit leur production.

La base de données ainsi constituée n'est pas publique : seuls les partenaires (Pays de la Vallée de l'Agly, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, Coop de France Occitanie, Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon, Safer Occitanie, Département des Pyrénées-Orientales et Agence d'URbanisme CAatalane) et les 10 caves coopératives de la vallée de l'Agly peuvent se connecter à l'outil et mettre en relation les cédants avec les acquéreurs potentiels.

Pour rappel SIG Agly a été initié par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales et mise en ligne en septembre 2019 grâce à un financement de l'Europe via le programme LEADER du Pays de la Vallée de l'Agly et du Département des Pyrénées-Orientales.

Décembre, déclaration de récolte et décision de cession

Même si l'insertion de nouvelles parcelles se réalise au fil de l'eau en contactant le Pays de la Vallée de l'Agly, deux périodes de mises à jour sont prévues : en décembre après la déclaration de récolte et en juin lors de la déclaration d'encépagement. Durant ces périodes, les caves coopératives et la Fédération des Vignerons Indépendants sont ainsi à la disposition des viticulteurs désireux de transmettre leur foncier.

La prise de décision de cession du foncier dans le monde viticole se réalise en général après les vendanges qui clôturent une année de production. La mise à jour de décembre est donc cruciale pour bénéficier sur le territoire d'un outil performant de lutte contre la déprise agricole et la constitution de friches.

Pour référencer vos parcelles gratuitement sur SIG Agly dont le périmètre s'étend à la vallée de l'Agly, Baixas et Calce, prenez contact avec le Pays de la Vallée de l'Agly au 04 68 53 39 48, votre cave coopérative ou la Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon.

Forum installation / transmission

Afin d'attirer des porteurs de projet agricole sur le territoire, le Pays de la Vallée de l'Agly a mis en place un partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales pour participer au forum installation / transmission organisé tous les trimestres. Ce temps d'échanges avec les candidats à l'agriculture permet de présenter les avantages de notre territoire et de proposer aux porteurs de projet le foncier présent dans SIG Agly. Parallèlement, le Pays de la Vallée de l'Agly met en place à partir de 2021 son propre forum Installation / Transmission : Agly'Culture, où l'ensemble des partenaires du monde agricole seront présents.



Renseignements

Association du Pays de la Vallée de l'Agly
04 68 53 39 48
viticulture@valleedelagly.fr